

Association des Médecins-Conseils des Sociétés d'Assurances de la Région Rhône-Alpes Centre

Assemblée Générale 2008 Assemblée Générale Extraordinaire Compte-rendu

Assemblée Générale Ordinaire

Régulièrement convoquée par lettre simple, l'Assemblée Générale statutaire de l'année 2008 s'est tenue le vendredi 6 février 2009 à l'Hôtel Métropole de LYON. 123 convocations avaient été adressées, 57 médecins ont répondu présent, le quorum n'était pas atteint.

Présentation de l'AG par le Dr PANDRAUD, président de l'AMCSA Rhône-Alpes Centre.

Rapport moral du Dr CHIAPELLO, Secrétaire de l'AMCSA Rhône-Alpes Centre.

Le Dr CHIAPELLO a rappelé la stabilité du nombre des adhérents de l'AMCSA. avec 123 adhérents à jour de cotisation, 6 médecins quittant l'association, les Docteurs BOUVIER, GERRY, MONTANT, MONTORCIER, RUBY et SCHMUTZ.

4 médecins entrant dans l'association, les Docteurs BEGHIN, LABUSSIÈRE, LELIEVRE et LIGEON-LIGEONNET

La réunion de printemps du 16 mai 2008 sur le thème de la Fibromyalgie le matin et du Retentissement Professionnel l'après-midi s'est déroulé au Casino de Charbonnières et a rassemblé 90 participants.

La réunion décentralisée du 27 septembre 2008 organisée par le Dr GLAIZAL-DUMAS au Château de Grignan a remporté un vif succès sur les thèmes, de l'expertise en Infection Nosocomiale, de l'évolution de la Mission Droit Commun 2006 et de la Gastronomie avec 70 participants.

Les membres de l'association ont participé régulièrement aux réunions de conseil d'administration et de bureau de la Fédération.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

Rapport financier du Dr GLAIZAL-DUMAS, Trésorier de l'AMCSA Rhône-Alpes Centre.

L'exercice 2008 est positif avec un solde créditeur de 4982,06 € grâce d'une part au succès des réunions et d'autre part à l'obtention des arriérés de cotisation de 2007.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité

Association des Médecins-Conseils des Sociétés d'Assurances de la Région Rhône-Alpes Centre

Cotisation de l'année 2009

En l'absence d'augmentation de la part fédérale et compte tenu du bon résultat 2008, le montant de la cotisation 2009 a été maintenu à 430 €.

Il est rappelé la nécessité de règlement dès réception de l'appel à cotisation compte tenu des échéances importantes (FFAMCE, CDDC, ...)

Programme de l'année 2009

- Congrès de La Rochelle du 26 au 28 mars 2009
- Réunion de Printemps le 05/06/09 – Responsabilité de l'expert – Radiologie lombaire.
- Réunion d'Automne qui sera organisée courant septembre 2008 sur Saint Etienne par le Dr CHEVALIER et le Dr NOE, le thème restant à définir

Compte rendu de l'AG de la FFAMCE.

Le Dr Hervé PANDRAUD a fait le compte rendu de la réunion.

Il a été constaté la poursuite de la baisse du nombre d'experts en activité (894 en 2008)

Les fourchettes d'honoraires ont été confirmées :

- expertise simple au cabinet : 210-220€
- expertise contradictoire – assistance : 280€
- expertise complexe – assistance prolongée – déplacement : 200-210€ de l'heure

Deux décisions votées lors de l'AG qui ont été commentées:

- cotisation auprès de l'association européenne des médecins expert à hauteur de 5 à 10 € par membre de la FFAMCE prise en charge pour l'année 2009 par la Fédération.
- attribution d'une indemnité de 30000€ au Dr DALLEMAGNE avec mission de poursuivre le développement de son programme de dématérialisation des rapports médicaux et de transfert sécurisé.

Plusieurs membres de l'AMCSA ont réagi plutôt négativement à ces deux initiatives, notamment en ce qui concerne le bien fondé du développement d'un logiciel par la FFAMCE.

Certification

Le Dr Thierry ROUSSILLON a fait le point sur les critères de progrès actuellement discutés à la commission. Les Drs Valérie RESTOY et Isabelle ROUGIER qui ont participé à l'évaluation en 2008 ont été remerciées.

Site internet de l'AMCSA

Le Dr Lionel CHAMBOUX a fait le point sur le développement du site internet de l'association qui est accessible par l'ensemble des membres

www.amcsa-rac.123.fr

1° connexion aller rubrique « préférences » : identifiant « membres » - code secret « jav53db »

Assemblée Générale Extraordinaire

Secrétaire: Dr Fabrice CHIAPELLO 139 rue Vendôme 69006 LYON

Tel : 04 72 83 11 11

Fax 04 78 65 00 37

E-mail : expertmed.fc@wanadoo.fr

Association des Médecins-Conseils des Sociétés d'Assurances de la Région Rhône-Alpes Centre

Régulièrement convoquée par lettre simple, une Assemblée Générale Extraordinaire devait se tenir le vendredi 6 février 2009 à l'Hôtel Métropole de LYON. 123 convocations avaient été adressées 57 médecins ont répondu présent ; le quorum n'étant pas atteint, la modification des statuts qui devait être mise aux voix est reportée.

Election partielle

Il a été pourvu par vote des membres présents et représentés du département 74 au remplacement du Dr SCHMUTZ démissionnaire par le Dr Lionel CHAMBOUX

Etude de dossiers

Le Dr Isabelle POTOCKI-PETIT nous a présenté 4 dossiers posant un problème médico-légal avec débat de l'assemblée.

Un apéritif et un dîner convivial ont clos cette réunion

LYON, le 6 février 2009

Dr Fabrice CHIAPELLO
Secrétaire